

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 24 MAI 2023

OBJET :

Schéma directeur de l'eau potable :
Approbation du projet et plan de financement

Nombre de conseillers :

En exercice : 29
Votants : 25

N° 2023.05.08

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 16 mai 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.
Mme Elisabeth LUQUES est désignée secrétaire de séance

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Fabien PLANET, Francine DAMBRINE, Alain COURTHIAL, Matthieu NIVOT, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Anne-Lise VIALON (pouvoir à F. FAYARD), Evelyne BILBOT (pouvoir à E. BERNARD), Sébastien AMBLARD (pouvoir à J.F. FAURE), Dan VILLIOT (pouvoir à M. NIVOT)

ABSENTS : Christian CHABERT, Thierry SANCHEZ, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY (excusée)

Monsieur Jean-François Faure, Adjoint délégué aux travaux, informe l'Assemblée du projet de la commune de réaliser un schéma directeur de l'eau potable.

Le schéma directeur de l'eau potable permet une meilleure connaissance et une meilleure gestion du réseau d'adduction en eau potable de la commune. Il se compose des quatre phases suivantes :

- Etat des lieux du réseau et des ouvrages
- Réalisation d'une campagne de mesures pour évaluer tronçon par tronçon les fuites sur le réseau
- Diagnostic et modélisations permettant d'optimiser la distribution de l'eau aux administrés, prenant en compte le maillage du réseau, les variations de pressions, etc.
- Proposition de travaux d'optimisation

Cette étude, d'un montant de 39 150 € HT, peut être financée par l'agence de l'eau à hauteur de 50 %, et par le Conseil Départemental de la Drôme à hauteur de 20 %. Le reste à charge pour la commune serait donc de 30 %.

Le plan de financement est donc le suivant :

Dépenses	Montant €HT	Recettes	Taux	Montant €HT
Etude de schéma directeur adduction eau potable	39 150 €	Agence de l'eau	50%	19 575 €
		Conseil départemental de la Drôme	20%	7 830 €
		Participation communale	30%	11 745 €
Total €HT	39 150 €	Total	100%	39 150 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'Unanimité avec 25 Pour :

- **APPROUVE** la réalisation du schéma directeur d'adduction de l'eau potable de la commune de Livron-sur-Drôme ;
- **APPROUVE** le plan de de financement prévisionnel proposé ;
- **FIXE** l'enveloppe prévisionnelle de l'opération à 39 150 € HT ;
- **INFORME** que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2023 du budget annexe eau potable ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant de solliciter une aide financière à l'Agence de l'eau et au Conseil Départemental de la Drôme ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents administratifs et financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



La secrétaire de séance,

